

RECONNAISSANCE

Médaille d'honneur 2012 L'Ordre rend hommage à neuf notaires qui se sont démarqués

C'est dans le cadre du dernier congrès triennal à Saguenay que l'Ordre a rendu hommage aux neuf lauréats 2012 de la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec. Cette récompense annuelle vise à souligner une contribution ou une réalisation exceptionnelle d'un notaire et dont l'honneur a rejailli sur l'ensemble de la profession.

Les domaines de contribution ou de reconnaissance que vise à souligner l'attribution de cette récompense sont variés : une contribution exceptionnelle aux affaires de la profession et de l'Ordre, une contribution dans les affaires nationales et internationales, dans l'enseignement et les publications, dans le domaine social, communautaire ou politique, une contribution visant à assurer la relève de la profession ou encore une implication exceptionnelle dans le milieu des affaires ou de la gestion.

Outre le président de l'Ordre qui y siège d'office, le jury de sélection 2012 était composé de **Guy Bélisle**, notaire en pratique privée à St-Eustache, de **Pierre Pepin**, notaire en pratique privée à Sorel et de **Réjean Villeneuve**, notaire en pratique privée à Mont-Tremblant.

Le jury s'est donc réuni le 17 juillet dernier pour choisir les lauréats 2012 de la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec. L'hommage a été rendu à ces neuf notaires le 14 septembre dernier devant les quelque 600 personnes présentes à la soirée gala du Congrès 2012.

François Frenette



Le notaire François Frenette a consacré toute sa carrière de professeur, de conférencier et de formateur à des matières propres à la compétence notariale, notamment le droit des biens.

Bien entendu, c'est davantage à titre de professeur de carrière qu'il s'est illustré, non seulement au sein de la profession notariale, mais aussi au sein de l'ensemble de la communauté juridique. Ce qui est méconnu toutefois c'est qu'il œuvre également en pratique privée.

Aujourd'hui professeur émérite de l'Université Laval, il est l'auteur de nombreux volumes et d'une centaine de publications. Il a prononcé plusieurs conférences sur la scène nationale et internationale, il a été directeur de la *Revue du notariat*, conférencier et formateur dans le cadre de nos Cours de formation continue.

Au cours des 30 dernières années, il a aussi rédigé une foule de mémoires et de rapports à la demande de l'Ordre en plus d'avoir siégé à de nombreux comités liés à la profession, à la formation, à la législation et la réglementation.

En 2005, il a été élu par les notaires de la région de Québec au Conseil d'administration de la Chambre des notaires. L'an dernier, dans le cadre des Cours de perfectionnement, on lui décernait le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec en hommage pour son engagement exceptionnel au sein de la profession.

La contribution soutenue et constante de ce notaire envers son ordre professionnel, ses activités de recherche, de publication et de formation méritaient, sans l'ombre d'un doute, que le jury de sélection lui décerne la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec.

Christine Morin



Christine Morin est certes la preuve que la valeur n'attend pas le nombre des années! En effet, dans la jeune trentaine, elle présente une feuille de route impressionnante.

Déjà, à la Faculté, elle se démarque en obtenant plusieurs bourses pour l'excellence de ses résultats académiques. Boursière de la Chambre des notaires comme candidate au doctorat, sa thèse qui portait sur l'émergence des limites à la liberté de tester, sera jugée exceptionnelle par les membres du jury. Pour la qualité de cette thèse, elle recevra deux distinctions prestigieuses : le prix Henri-Capitant et le prix Minerve.

Elle devient notaire en 2000 et commence une carrière de professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval. À titre de professeure agrégée, elle y enseigne le droit des personnes, de la famille et des successions.

La liste de ses publications à ce jour a impressionné le jury de sélection. Ainsi, depuis une dizaine d'années, elle a publié dans de nombreuses revues juridiques des textes et articles touchant notamment aux successions, aux testaments, aux mandats de protection et aux régimes matrimoniaux. Ses contributions débordent largement les frontières du Québec puisqu'elle a participé à des colloques et publié des textes en France, en Espagne, aux États-Unis et en Roumanie.

Par ses publications, son enseignement, sa participation à des événements juridiques d'envergure, cette jeune et dynamique notaire mérite amplement l'honneur qui lui est rendu cette année.

Hugues Poulin



Notaire depuis 1971, Hugues Poulin exerce sa profession sur la Rive-Sud de Québec à titre de généraliste. Ce notaire a donné et donne encore beaucoup de son temps pour le bien de ses consœurs et confrères et le rayonnement de la profession depuis plus de 40 ans. Toujours avec le sourire aux lèvres et un inébranlable optimisme.

Très engagé au sein des associations régionales de notaires et de la défunte Fédération des notaires du Québec, il a été de tous les combats visant à améliorer la situation économique des notaires : états généraux sur la profession, commission d'étude, comité sur le tarif, guide de pratique, groupe pour la sauvegarde du prologiciel Para-Maître et combien d'autres...

Quelques années plus tard, il s'est aussi impliqué au sein de la Chambre des notaires comme représentant du district de Québec et membre du Conseil d'administration de la Corporation de services.

Mais c'est en 1999 qu'il réalisera son plus grand coup d'éclat. Avec une consœur de Québec, Marie Samson, il mettra sur pied un regroupement provincial pour « briser » l'isolement professionnel des petites études. Le réseau Notarial Plus venait de voir le jour.

Grâce à la détermination et au dynamisme de M^e Poulin, le réseau Notarial Plus a su se tailler une place significative et indispensable au sein de notre profession.

Julie Lebreux



La notaire Julie Lebreux s'est distinguée dans le domaine de la fiscalité. En fait, même s'il est vrai que plusieurs notaires œuvrent actuellement dans ce domaine au sein de cabinets comptables, peu ont réussi comme elle à intégrer cette spécialité à leur pratique notariale de tous les jours. Et il lui a fallu beaucoup de ténacité et de volonté pour y parvenir...

Assermentée en 1990, elle décroche une maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke en 1995. C'est dans la région de Granby qu'elle mettra tout en œuvre pour intégrer sa spécialité à sa pratique quotidienne.

Malgré le temps et les énergies qu'exige la pratique, elle se fait un devoir d'être à l'écoute et au service de ses collègues notaires. Elle sera ainsi conférencière à maintes occasions dans le cadre des programmes de formation offerts par la Chambre des notaires, elle rédigera de nombreux textes et articles en fiscalité pour diverses publications, dont *l'Entracte* et la *Revue du notariat*. Elle trouve le temps de s'impliquer également au sein de l'Association de planification fiscale et financière, en plus de sa contribution à la formation des étudiants en droit et à la maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke.

À deux occasions, elle a représenté la Chambre des notaires du Québec dans les travaux scientifiques de congrès de l'Union internationale du notariat, soit en Argentine en 1998 et au Maroc en 2010.

Dans sa région, elle s'est aussi impliquée dans des causes visant à améliorer le mieux-être et la santé de ses concitoyens. Mentionnons qu'elle est cogestionnaire d'une ferme de produits naturels et biologiques en pleine croissance.

Alain Roy



Alain Roy s'est particulièrement démarqué dans l'enseignement, la recherche et la rédaction. Professeur de carrière à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, la majorité des notaires du Québec ont eu le plaisir de lire ses écrits ou de suivre l'une de ses formations, comme étudiant, stagiaire ou dans le cadre des Cours de perfectionnement et de nos congrès.

L'Association des étudiants et étudiantes de la Faculté de droit de l'Université de Montréal a reconnu en 2010 ses grandes qualités pédagogiques en lui décernant le prix d'excellence professorale André-Morel.

Notaire depuis 1992, ce lauréat concentre ses activités d'enseignement et de recherche dans les domaines du droit de la famille, du droit de l'enfant et du droit de la jeunesse.

Au cours des dernières années, il a été appelé à rédiger des rapports d'expertise pour le compte de la Chambre des notaires, mais aussi pour celui du ministère de la Justice du Québec, notamment en matière d'adoption, de déontologie, d'union de fait et de pension alimentaire entre conjoints.

La liste de ses publications et de ses interventions publiques est évidemment très impressionnante.

Mais ce qui impressionne encore davantage, c'est que ce lauréat a su mener de front cette très belle carrière de professeur, de chercheur et de rédacteur tout en s'impliquant activement au sein de sa communauté. Ainsi, de 1996 à 2005, il a, entre autres, été président du Conseil d'administration d'un important Centre de santé et de services sociaux (CSSS) et d'un CLSC de la région de Montréal. Le titre de bénévole de l'année lui a été décerné à deux reprises, en 1999 et en 2005.

Ses nombreux écrits, ses recherches, ses conférences et cours qu'il a dispensés généreusement et avec brio aux notaires et autres professionnels, de même que son engagement communautaire constituent une contribution exceptionnelle que le jury tenait à reconnaître.

Bernard F. Tanguay



Bernard F. Tanguay a retenu l'attention du jury par sa contribution exceptionnelle au sein de sa communauté, particulièrement dans la vie politique de sa municipalité.

Assermenté en 1977, ce notaire qui pratique dans la région de Sherbrooke a été un membre fondateur du réseau PME Inter notaires dont il est toujours trésorier.

Travailleur infatigable et passionné, il a contribué à mettre sur pied, avec son collègue et associé de toujours, le notaire

Denis Paré, une étude prestigieuse et reconnue au sein de la profession.

Mais c'est surtout son implication dans la communauté que le jury souhaitait reconnaître.

Ainsi, pendant plus de 17 ans, il a été conseiller municipal de la ville de Sherbrooke. Dans le cadre de ses fonctions, il a été, entre autres, promoteur de sa ville pendant de nombreuses années, président de la Société de transport de Sherbrooke, premier vice-président du Comité exécutif de cette ville, président de l'Office municipal d'habitation, président de la Régie intermunicipale de police de la région, président du regroupement des offices d'habitation du Québec et membre du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités. Même s'il a quitté la vie politique municipale depuis 2009, il continue à siéger au conseil d'administration de la Société d'habitation du Québec et à mener avec brio sa carrière de notaire.

Ce notaire constitue certes un autre bel exemple de réussite et d'excellence et le jury de sélection est heureux de lui décerner la Médaille d'honneur de la Chambre des notaires du Québec.

Julien S. Mackay



Trop modeste pour soumettre sa candidature, c'est donc le Comité exécutif de l'Ordre qui a proposé la candidature de Julien Mackay au jury de sélection. Pendant plus de 60 ans, cet homme de cœur et de passion aura contribué comme personne d'autre au rayonnement de notre profession.

Il s'est aussi affirmé au sein de notre ordre professionnel pendant au moins trois décennies. Président d'une commission d'étude sur l'avenir du notariat au début des années 1970, il aura contribué à modifier radicalement le visage du notariat québécois. On lui doit notamment la mise sur pied du Fonds d'études notariales qui a permis à l'Ordre d'offrir à ses membres des services de formation, de

publication et de documentation uniques dans le monde professionnel.

Vice-président de l'Ordre en 1972, il en deviendra le président en 1975. Puis interrompant sa pratique privée, il devient directeur du service de la recherche et de l'information de la Chambre, poste qu'il occupera de 1980 à 1994 et, bien qu'à la « retraite », il sera de nouveau élu au Conseil d'administration de la Chambre en 1993 pour un terme de 3 ans. Il laissera également sa marque sur la scène nationale et internationale en participant à de nombreux congrès et colloques.

Juriste accompli, ses talents de communicateur se sont à maintes reprises manifestés dans le cadre de nos cours de formation.

Passionné d'histoire, membre de la Société d'histoire de Mascouche et trait d'union actif avec le *Gnomon*, publication sur l'histoire du notariat français, M^e Mackay est en quelque sorte la mémoire vivante de notre profession.

En 1988, il fonde la Fondation du notariat qu'il présida jusqu'à tout récemment et qui récompensera de nombreux futurs notaires pour l'excellence de leurs études en droit notarial en plus de rendre possible la publication de travaux sur l'histoire du notariat québécois.

Ces quelques mots rendent difficilement justice à la carrière et la contribution exceptionnelles de ce notaire qui, pendant des décennies, fut un pilier du Pavillon Pierre Péladeau, dans les Laurentides, qui vient en aide aux ex-alcooliques.

Michel Bourbonnière



Ce notaire s'est illustré depuis quelques années hors des sentiers battus... et c'est peu dire.

Après ses études en droit à l'Université de Sherbrooke, Michel Bourbonnière est assermenté en 1985. Très rapidement, il trouve sa voie en milieu non traditionnel au ministère de la Justice à Ottawa.

Ainsi, depuis maintenant 17 ans, il œuvre dans un secteur de droit très pointu, où les juristes compétents se comptent sur les doigts d'une

main : le droit aérospatial et les conflits militaires potentiels dans l'espace. Il est en fait assigné par le ministère de la Justice du Canada à l'Agence spatiale canadienne, à Longueuil.

Alors qu'une majorité de notaires vise à sécuriser le patrimoine de leurs clients sur Terre et à promouvoir la bonne entente, notre lauréat contribue tous les jours, avec d'autres juristes internationaux, à sécuriser l'espace !

Dans le cadre de publications ou des cours qu'il dispense aux futurs officiers de l'Armée canadienne, il contribue à instruire les décideurs et les militaires de nombreux pays sur l'usage pacifique qui pourrait être fait de l'espace par les États de la planète. Il force les gouvernements à réfléchir sur les conséquences de l'utilisation de l'espace à des fins militaires.

Ce lauréat rayonne également sur la scène internationale alors qu'il a prononcé des conférences aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas ou encore en Italie. Partout, on reconnaît son expertise juridique et la qualité de ses réflexions.

Il s'agit là d'un parcours remarquable que le jury de sélection n'a évidemment pas hésité à reconnaître.

Sylvie Bourdon



Sylvie Bourdon œuvre également en milieu non traditionnel. Jusqu'à maintenant, sa carrière est tout à fait exceptionnelle.

Notaire depuis 1988, et après un court séjour en pratique privée, elle joint les rangs de Bombardier Transport en 1990. Elle gravit rapidement les échelons dans l'entreprise, et en 1999, elle est nommée vice-présidente responsable du secteur « contrat » pour l'Amérique du Nord. À cette époque, son équipe se composait de cinq juristes, basés au Canada et au Mexique.

Un an plus, tard, on ajoute à ses responsabilités les affaires juridiques pour l'ensemble de Bombardier Transport dans le monde.

Elle s'installe par la suite en Allemagne pour quelques années alors qu'on lui confie le mandat d'intégrer sous une direction commune une centaine de juristes provenant des quatre coins de la planète.

En 2007, on lui demande également d'endosser la responsabilité de l'approbation et de la gouvernance de toutes les offres déposées par Bombardier Transport dans le monde.

Depuis 2009, elle siège au sein de l'équipe de gestion responsable de la stratégie, de la vision à long terme et du développement de Bombardier Transport. Elle chapeaute une équipe de 120 juristes dans plus de 20 pays.

Peu de juristes québécois peuvent présenter une feuille de route aussi originale que bien remplie. Cette lauréate est certes la preuve vivante que toutes les portes peuvent s'ouvrir à un notaire compétent, dynamique et persévérant.